

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE MARICOURT

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

Est donné par la soussignée, Nancy Daigle, directrice générale et secrétaire-trésorière

Que lors de la séance tenue le 8 septembre 2020, le conseil de la municipalité de Maricourt, a adopté le « **règlement numéro 329-1-2020 modifiant le règlement de lotissement 329-2007 de la Municipalité de Maricourt.**

Qu'en conséquence, le règlement numéro 329-1-2020 est entré en vigueur le 11 février 2021

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 329-1-2020 au bureau de la municipalité de Maricourt, situé au 1195, rang 3 à Maricourt, durant les heures régulières d'ouverture et sur le site web de la municipalité.

DONNÉ À MARICOURT, CE 18<sup>IÈME</sup> JOUR DE FÉVRIER 2021

COPIE CONFORME CERTIFIÉE

Nancy Daigle  
Directrice générale et secrétaire-trésorière